

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

Le maire suppléant ayant quitté la salle du Conseil, M. l'échevin N. Lapointe occupe le fauteuil de la présidence.

14.—Du consentement unanime du Conseil,

Est soumis et lu un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville protestant contre l'ingérence de la Commission des Finances, etc.

Question différée à la demande de M. l'échevin Mount.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 260 *re* Edifices (Sadler),

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une première fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la première fois.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la deuxième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

16.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin M. Martin, à l'effet de donner certaines instructions à la Commission spéciale *re* pain,

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin ROY,

Propose: Attendu que la Commission spéciale des Présidents a, jusqu'à ce jour, négligé de faire rapport sur la question qui lui a été référée le 12 octobre dernier au sujet du règlement *re* pain,

"Qu'il soit *Résolu:*

"Que cette question reprenne, sur l'ordre du jour, le rang qu'elle occupait lorsqu'elle a été rayée par le Conseil.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Clearihue, Lévy, M. Martin, L'Espérance, N. Lapointe, Nault, David, Roy—9.

Contre: Lavallée, Leclair, Couture, Ward, Lamoureux, McKenna—6.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Sous-greffier de la Ville.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 18 décembre

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Lavallée, Guay, J.-B.-A. Martin, Robinson et Fraser.

On motion of Ald. L.-A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

The acting-mayor having left the Council chamber, Ald. N. Lapointe took the chair.

14.—With the unanimous consent of the Council.

Submitted and read a report from the City Hall Committee protesting against the interference of the Finance Committee, etc.

Consideration deferred at the request of Ald. Mount.

15.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re* buildings (Sadler),

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be now read a first time.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a second time.

Said by-law was accordingly read a second time and agreed to.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

16.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. M. Martin to instruct the special Committee *re* bread,

Ald. M. MARTIN moved, seconded by Ald. ROY,

"Whereas the Special Committee of Chairmen have failed, so far, to report on the question referred to them on the 12th October last, in connection with the bread by-law,

"Be it *Resolved:*

"That said item resume on the order of the day the same rank as when the same was struck therefrom by the Council."

Said motion being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Clearihue, Lévy, M. Martin, L'Espérance, N. Lapointe, Nault, David, Roy—9.

Nays: Lavallée, Leclair, Couture, Ward, Lamoureux, McKenna—6.

So it was carried and

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. M. MARTIN,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

FINANCE COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 18th of December.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, chairman, Lavallée, Guay, J. B. A. Martin, Robinson and Fraser.